

Paris, le 6 octobre 2017

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **Agriculture biologique : La coopération agricole demande un dispositif rétribuant les aménités positives des agriculteurs engagés en bio**

---

Depuis plus de 20 ans, la coopération agricole est un acteur majeur de la structuration des filières bio françaises. En effet, sur 2600 coopératives, 550 sont engagées dans la production bio, ce qui représente notamment 90% du porc bio, 70% de la collecte de céréales bio, 71% des aliments bio pour animaux, 36% de la collecte de lait bio, 25% de fruits et légumes et 20% de vin bio.

Coop de France prend acte de l'arrêt de l'abondement de l'Etat en complément du Feader (fonds européen) pour l'aide au maintien destiné aux agriculteurs bio après leur période de conversion.

Coop de France tient à rappeler que la dynamique du secteur est toujours très forte tant au niveau des conversions qu'au niveau de la consommation.

Aujourd'hui les bienfaits environnementaux de l'agriculture biologiques sont reconnus et afin de valoriser les externalités positives engendrées par les agriculteurs engagés dans cette voie, Coop de France demande la mise en place d'un dispositif de soutien rétribuant les aménités positives des agriculteurs biologiques.

Le 2<sup>ème</sup> chantier des Etats Généraux de l'Alimentation portant sur une « *Alimentation saine, sure, durable et accessible à tous* », qui s'ouvre actuellement, sera l'occasion de rappeler cette nécessité de poursuivre le développement de l'Agriculture Biologique avec des politiques publiques claires et encourageantes sur le long terme.

#### **Contact presse :**

CICOMMUNICATION  
Cécile GAYRARD / Victoria BOUTELOUP  
Tel. 01 47 23 90 48  
[cicom@cicommunication.com](mailto:cicom@cicommunication.com)  
[www.cicommunication.com](http://www.cicommunication.com)



**Coop de France en bref :**

*Président : Michel Prugue*

*Délégué Général : Pascal Viné*

*Coop de France est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française.*

*La Coopération agricole en chiffres :*

- 2 600 entreprises coopératives (coopératives, unions et sica) + 11 545 CUMA (coopératives d'utilisation de matériel agricole),
- 85,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires global (hors unions de commercialisation),
- 40 % du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire français,
- 1 marque alimentaire sur 3 est coopérative,
- Plus de 165 000 salariés,
- $\frac{3}{4}$  des agriculteurs adhèrent à au moins 1 coopérative,
- 550 coopératives engagées dans le bio,
- 74 % des sièges sociaux se situent en zones rurales,
- 91 % des entreprises coopératives sont des PME ou TPE.

